

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse Charte 2021

#### Informations générales :

Opérateur	<b>SFR</b>	Arrdt	<b>1<sup>er</sup></b>
Nom de site	PL M BARRES	Numéro	757538
Adresse du site	<b>4, rue Cambon</b>	Hauteur	R+5 (21.50m)
Bailleur de l'immeuble	<b>Privé</b>	Destination	Habitations
Type d'installation	Ce projet consiste à déployer 2 antennes AEQEI entrelacées à faisceaux fixes et orientables pour la 2G/3G/4G/5G NR2100 et 5G NR3500		
Complément d'info	deux antennes pour 2 azimuts ; Bouygues et Free présents		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

#### Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	/
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	15/03/2022
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	<b>15/05/2022</b>

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit d'installer une nouvelle antenne-relais sur le secteur pour permettre de disposer d'un réseau de qualité sur une zone jusqu'alors mal couverte et/ou permettre de continuer à téléphoner ou naviguer sur internet tout en évitant la saturation des réseaux, conformément à nos obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ajout de deux antennes pour la fréquence 3500 MHz (5G) ainsi que pour la 2G/3G/4G (fréquences, 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz) avec partage du 2100MHz en 4G/5G, orientées vers les azimuts 50° et 300°.		
Distance des ouvrants	Skydôme à 9m des antennes	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100): 50° < 5V/m ; 300° < 4V/m 5G (3500) : 50° < 4V/m ; 300° < 4V/m		
Hauteur (HMA) des antennes	22.35m		

#### Incidence visuelle

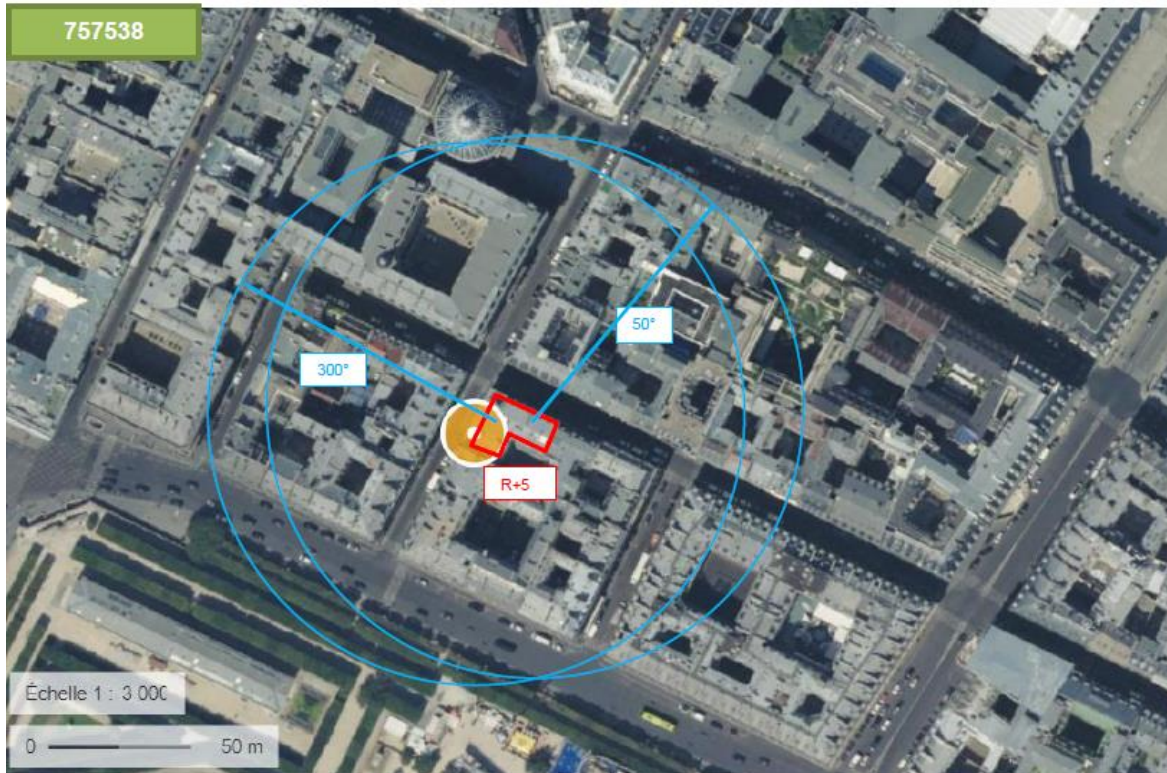
Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet comprend : 2 nouvelles antennes à faisceaux fixes et à faisceaux orientables activées en 5G (3500MHz) pour les mêmes azimuts.
Zone technique	Les modules techniques, de taille réduite et de couleur gris seront placés en toiture, invisibles depuis la rue.

#### **Date :**

#### **Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :**

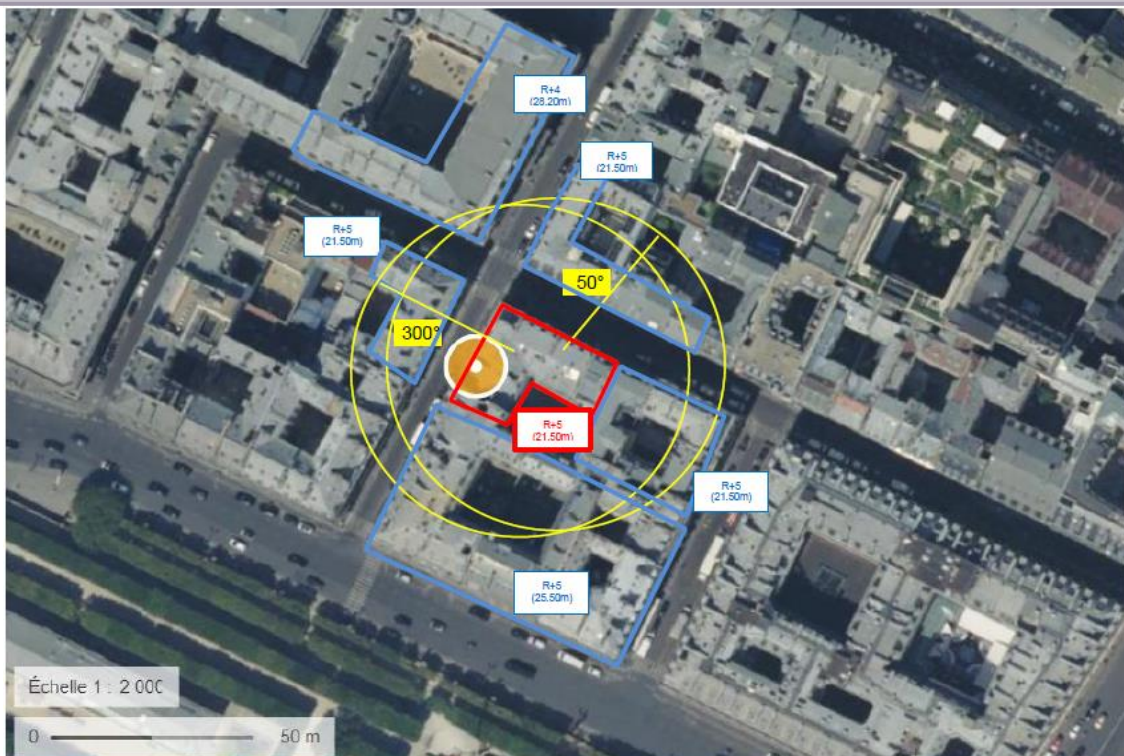
Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
	Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

### Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Aucun établissement particulier

### Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes





## Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz) - Faisceau fixe

❖ Exposition par antennes à faisceau fixe

Le niveau maximal d'exposition simulé à **1,5 m de hauteur** est compris entre 0 et 1 V/m

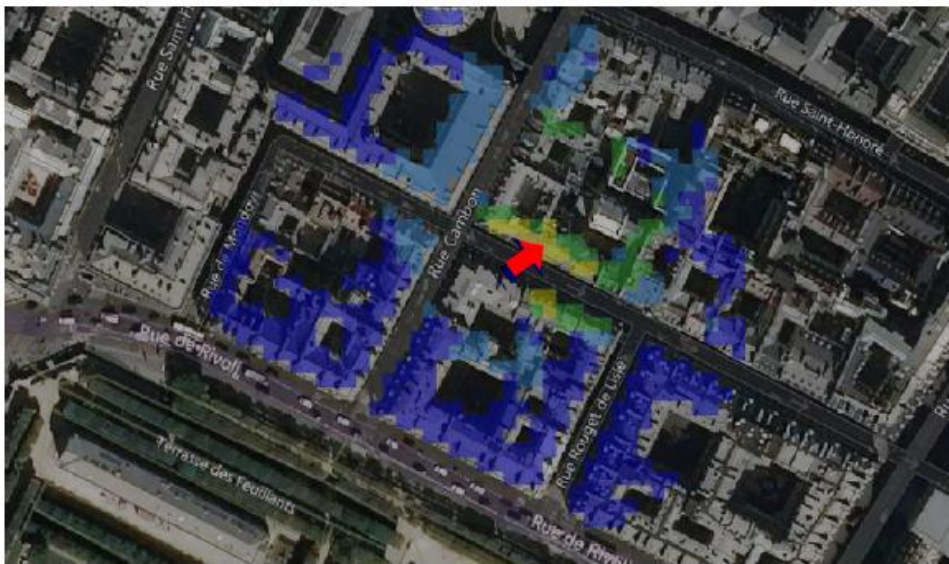
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	<i>Azimut 50°</i>	<i>Azimut 300°</i>
<i>Niveau Maximal</i>	<i>entre 4 et 5 V/m</i>	<i>entre 3 et 4 V/m</i>
<i>Hauteur</i>	<i>22.5 m</i>	<i>22 m</i>

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

i. *Azimut 50°: antennes fixes*

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 50°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



Légende



## Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) - Faisceaux orientables

❖ Exposition par antennes à faisceaux orientables

Le niveau maximal d'exposition simulé à **1,5 m de hauteur** est compris entre 0 et 1 V/m .

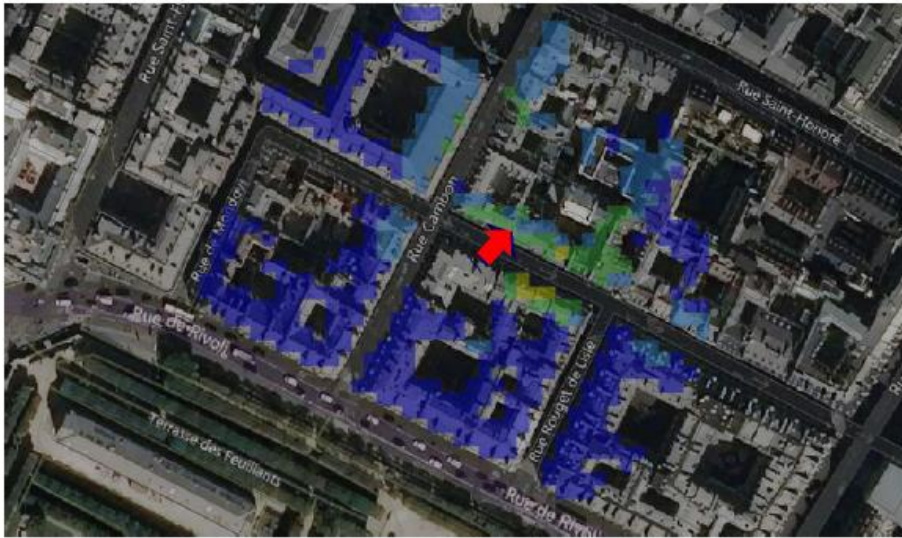
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	<i>Azimut 50°</i>	<i>Azimut 300°</i>
<i>Niveau Maximal</i>	<i>entre 3 et 4 V/m</i>	<i>entre 3 et 4 V/m</i>
<i>Hauteur</i>	<i>22.5 m</i>	<i>24.5 m</i>

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

## ii. Azimut 50°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 50°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



### Légende



## iv. Azimut 300°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 300°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 24.5 m .



### Légende





**Vue des Antennes Avant/Après**

**Vue d'avant :**



**Vue d'après :**



**AVEC MODIFICATION**

**Vue des Azimuts**

**Secteur 0 Azimut 50° :**



**Secteur 1 Azimut 300° :**

